

cholériforme, etc. De plus des troubles nerveux divers (convulsions, agitation) accompagnent souvent les vomissements; ceux-ci s'arrêtent le deuxième ou le troisième jour (Marfan); mais l'enfant reste pendant quelques jours encore amaigri et sans forces. Bien qu'habituellement bénins, ces vomissements peuvent se terminer par la mort avec symptômes méningitiques (Marfan).

La *diète hydrique* paraît être le traitement le plus rationnel; on emploiera simultanément les *applications de compresses humides sur l'estomac*, les *lavements d'eau salée*; si la crise se prolonge, il faut employer le *sérum* en injection sous-cutanée (40 à 60 centimètres cubes matin et soir). Il est utile encore de prescrire des *bains* à 56°-57°, d'une durée de dix minutes, et le second jour, le *calomel* à petites doses fractionnées (0 gr. 05 en 4 paquets). Il est à remarquer que ces crises de vomissements surviennent et se reproduisent souvent chez des enfants d'une santé parfaite en apparence et dont l'alimentation est bien réglée; cependant le foie est souvent gros et sensible, et les petits malades présentent la teinte cholémique (Lamacq-Dormoy). Il est indiqué, dans l'intervalle des crises, de soumettre les malades au *régime végétarien*; d'administrer des *purgatifs salins*, à intervalles plus ou moins rapprochés et de faire des *lavages intestinaux*. On évitera avec soin aux enfants tout surmenage intellectuel; on recommandera l'exercice au grand air, le séjour à la campagne. L'influence de l'hérédité neuro-arthritique sur la production de ces vomissements qui surviennent parfois chez des enfants d'une même famille, ne paraît pas douteuse, les arthritiques étant particulièrement prédisposés à l'auto-intoxication.

B. Vomissements liés à une maladie générale chronique. — Tantôt il existe, déterminés par la maladie causale, des lésions gastriques et des troubles chimiques de l'estomac, tantôt le vomissement paraît être la conséquence d'un trouble nerveux réflexe, comme dans le cas de maladie d'Addison, ou de l'élimination par l'estomac de substances toxiques, comme dans le cas de mal de Bright. (Il existe d'ailleurs très fréquemment dans cette dernière maladie une gastrite hypopeptique.) Quoi qu'il en soit de la pathogénie des vomissements chez les tuberculeux, les chlorotiques, les brightiques, etc., le traitement doit toujours viser la maladie générale qui tient les troubles gastriques sous sa dépendance. On n'en doit pas moins veiller avec la plus grande sollicitude sur le régime alimentaire des malades, ni oublier que l'abus des médicaments prescrits contre la tuberculose ou la chlorose par exemple est parfois le point de départ des troubles digestifs. C'est ainsi qu'il suffit souvent de supprimer l'arsenic, la créosote ou le fer pour voir cesser des vomissements réputés rebelles.

Le vomissement chez les phthisiques constitue l'un des symptômes les plus fréquents et malheureusement aussi les plus difficiles à combattre. Dû à la toux le plus souvent, il peut être, d'autre part, provoqué par l'irritation stomacale qu'engendre l'abus des médicaments. Le traitement des vomissements des tuberculeux sera indiqué dans le chapitre consacré à la tuberculose.

C. Vomissements des maladies infectieuses. — Quelques maladies infectieuses, comme la pneumonie, l'érysipèle, la variole, la scarlatine, débutent souvent par des vomissements qui ne se prolongent pas au delà de la période d'invasion; toute intervention dirigée contre ces vomissements serait illusoire.

Ceux qui surviennent pendant le cours des pyrexies constituent souvent par leur durée et leur résistance au traitement une complication fâcheuse.

Les vomissements persistants, au cours de la grippe, caractérisent la forme gastro-intestinale de la maladie. La thérapeutique n'a guère de prise sur eux; les *boissons glacées*, la *limonade chlorhydrique*, l'*eau chloroformée* et les *inhalations d'oxygène* sont les moyens utilisés habituellement.

Dans la fièvre typhoïde, les vomissements sont rares; à part les cas où ils marquent le début d'une péritonite, ils peuvent être l'indice soit du muguet buccal, soit de l'intolérance de l'estomac pour certains médicaments ou de son irritation à la suite de l'emploi abusif d'alcool, soit encore d'une détermination gastrique de la maladie (Chauffard), d'une urémie aiguë développée sous l'influence de la néphrite typhique: dans ce dernier cas l'oligurie, l'examen des urines révélant l'existence d'albumine en grande quantité mettront sur la voie du diagnostic.

Il est important de reconnaître la cause provocatrice des vomissements chez les typhiques, puisqu'il peut suffire de la suppression d'un médicament pour les faire disparaître. Alors que la potion à l'extrait de quinquina était d'usage courant dans les hôpitaux, les vomissements s'observaient fréquemment chez les malades condamnés à la prendre.

Chez les typhiques traités par les bains froids, les troubles gastriques sont exceptionnels.

Il n'est pas très rare d'observer, dans le cours de la convalescence des maladies infectieuses, des vomissements incoercibles qui relèvent de l'hystérie. Il suffit alors parfois d'introduire la sonde dans l'estomac pour faire cesser ces vomissements nerveux.

Dans la péritonite, le vomissement est rebelle à toute médication. En dépit de la glace et de l'opium, les malades rejettent sans relâche les matières porracées caractéristiques du vomissement péritonéal.

D. Vomissements liés à une intoxication. — Dans les empoisonnements, il faut provoquer le vomissement, s'il n'est pas survenu spontanément, et compléter l'évacuation de l'estomac à l'aide du lavage. Celui-ci n'est contre-indiqué que dans l'empoisonnement par les acides, les alcalis ou le sublimé, où la perforation de l'estomac pourrait être la conséquence de cette manœuvre.

Parmi les intoxications chroniques, celles par la morphine, par l'arsenic, par le chloral sont essentiellement émétisantes. On sait aujourd'hui que la morphine injectée sous la peau s'élimine par l'estomac et que le vomissement est la conséquence de l'irritation locale déterminée par le poison.

La suppression de la cause, le régime lacté, tels sont les moyens applicables dans le cas de vomissements d'origine toxique.

À la toxémie peuvent sans doute être attribués les vomissements de la grossesse que certains médecins et accoucheurs considèrent encore comme d'origine réflexe. (V. plus loin.)

E. Vomissements liés à une maladie nerveuse organique ou à une névrose. — Parmi les vomissements symptomatiques d'une maladie nerveuse organique, nous ne ferons que signaler les vomissements qui se produisent à la suite d'une commotion cérébrale, de l'hydrocéphalie, de l'hémorragie cérébrale, des lésions bulbaires.

Les vomissements, les crises gastriques du tabes, de la sclérose en plaques, de la paralysie générale, de la maladie de Basedow, méritent une mention particulière.

Ces vomissements, qui peuvent être alimentaires, sanglants ou simplement constitués par le rejet d'un liquide clair, muqueux, paraissent être souvent sous la dépendance d'une hypersécrétion avec hyperacidité du suc gastrique; c'est du moins ce que tendent à prouver les recherches de Sahli, de Rosenthal, de Soupault, etc., faites dans les cas de tabes. Toutefois, on a constaté également l'hypopepsie chez les tabétiques atteints de suc gastrique, et il paraît prouvé aujourd'hui que ce sont surtout les tabétiques dyspeptiques et soumis à des médications irritantes et prolongées qui y sont exposés.